

VIOLENCES POLITIQUES POSTELECTORALES ET
INCIDENCES SOCIOECONOMIQUES AU GABON : LE CAS DES
ELECTIONS PRESIDENTIELLES (1993-2009)

Rufin DIDZAMBOU

Ecole Normale Supérieure/Libreville

E-mail : rdidzambou@yahoo.com

Résumé :

Depuis le retour du pluralisme politique au Gabon en 1990, les populations renouent, semble-t-il, avec les élections comme mode « exclusif » de désignation de leurs représentants dans les assemblées locales, au parlement et à la magistrature suprême. Paradoxalement, cette même date inaugure une ère de troubles et de violences politiques. Si les autres formes d'élections (locales, législatives et sénatoriales) se déroulent plus ou moins pacifiquement, les élections présidentielles sont systématiquement sources de violences. Au total, 4 élections présidentielles ont lieu depuis 1990 : 1993, 1998, 2005 et celle anticipée de 2009, suite au décès d'Omar Bongo. Le déroulement du processus ainsi que la proclamation des résultats de ces élections donnent souvent lieu à des contestations de la part de l'opposition. Cette situation conduit à des violences postélectorales dont les conséquences sont néfastes pour ce pays aussi bien sur les plans social qu'économique.

Mots clés : Gabon, élections présidentielles, violences politiques, incidences socioéconomiques.

Abstract:

Since the return of the political pluralism in the Gabon in 1990, the populations take up, it seems, with the elections as “the exclusive” mode of name of their representatives in the local assemblies, to the parliament and to the highest office. Paradoxically, the same date inaugurates an era of disorders and political violence. If the other forms of elections (local, legislative and senatorial) are made more or

less peacefully, the presidential elections are systematically springs of violence. All in all, 4 presidential elections were organized since 1990: 1993, 1998, 2005 and that anticipated of 2009, further to the death of Omar Bongo. The progresses of the process as well as the proclamation of the results of these elections often give rise to challenges on behalf of the opposition. This situation leads to electoral comments violence the consequences of which are fatal for this country as well on the social plans as economic.

Keys Words: Gabon, presidential elections, political violence, socioeconomic incidences.

Introduction

Dans son article intitulé « La démocratie en Afrique : succès et résistance », paru en 2009 dans le n° 129 de la Revue trimestrielle *La démocratie en Afrique, Pouvoirs*, le juriste B. Guèye fait observer :

« L'acte électif n'a de sens, au fond, que s'il permet à terme l'alternance démocratique, c'est-à-dire s'il réunit les conditions d'un changement sans effusion de sang, l'alternance étant un puissant indicateur de l'enracinement d'une expérience démocratique. Or les manipulations électorales, intimidations et recours à la force qui émaillent bien des élections en Afrique sont les signes du refus d'accepter les règles du jeu démocratique, souvent à l'origine des troubles postélectorales » (Guèye 2009 : 24-25).

Ces propos dépeignent la situation peu reluisante de la démocratie en Afrique. En effet, depuis 1990, soit un quart de siècle environ, le bilan de l'enracinement du processus démocratique en Afrique est mitigé voire décevant, notamment à cause des élections imparfaites¹. Celles-ci ne constituent pas encore, à l'exemple des démocraties occidentales, le levier de l'alternance. Bien au contraire, leur organisation rime toujours avec des maux comme « tripatouillage », « hold-up », « instrumentalisation de la loi électorale » (Kokoroko 2009 : 117) et violences.

Le Gabon est à cet effet un champ d'expérimentation, même si, aux yeux de l'opinion internationale, cet Etat de 267 000 km² et de 1,5

¹ Il faut ajouter à cela la mauvaise gouvernance politique et économique, le manque de liberté d'expression, etc.

million d'habitants est perçu comme un « îlot de stabilité et de paix ». Depuis la résurgence de la démocratie dans ce pays en 1990¹, 4 élections présidentielles sont organisées : 1993, 1998, 2005 et celle anticipée de 2009, suite au décès d'O. Bongo. C'est ce qui justifie le choix de nos bornes chronologiques : 1993 et 2009. Sans exception, elles sont toutes émaillées de violences.

En effet, si les 3 autres types d'élections (locales, législatives, sénatoriales) se déroulent plus ou moins pacifiquement, les élections présidentielles sont systématiquement sources de violences aux conséquences souvent graves et regrettables : insécurité, dégâts matériels, pertes en vies humaines, etc.

Au regard de ce constat, il se pose la question centrale suivante : en quoi les violences politiques postélectorales nées des élections présidentielles ont des conséquences socioéconomiques néfastes au Gabon de 1993 à 2009 ? L'objectif visé par la présente étude est de montrer comment les irrégularités qui entachent souvent les élections présidentielles au Gabon sont sources de contestation et conduisent souvent à des violences politiques, paralysant ainsi le pays sur les plans social et économique.

Il faut préciser que la violence dont il est ici question est multiforme. D. Bangoura (1997 : 222) distingue la « violence d'Etat » et la « violence contre l'Etat et le pouvoir politique », quoiqu'il soit illusoire de les analyser séparément. De façon générale, il s'agit de violences physiques et brutales.

Pour répondre à la problématique du sujet, une documentation a été mobilisée. Celle-ci est constituée de quelques sources, notamment les décisions de la cour constitutionnelle portant proclamation des élections présidentielles, les décisions relatives aux contentieux électoraux et les rapports officiels des observateurs internationaux ; mais aussi des documents de presse qui relaient abondamment ces élections. Les enquêtes orales nous ont permis de recueillir des informations sur les incidences socioéconomiques.

Le travail est structuré en deux parties. La première analyse la contestation comme une constante des élections présidentielles au

¹ Le Gabon a connu une première expérience démocratique au lendemain des indépendances, de 1960 à 1967.

Gabon. La deuxième examine les répercussions de ces violences politiques sur les plans social et économique.

1. La contestation : une constante des élections présidentielles

Le point commun des 4 scrutins présidentiels organisés au Gabon est leur contestation systématique par l'opposition qui remet en cause leur organisation ainsi que la fiabilité des résultats.

1.1. De l'organisation des scrutins

Après la période du monopartisme, de 1968 à 1990, le Gabon renoue avec le pluralisme politique à partir de 1990. A la faveur de la conférence nationale organisée cette année, les élections présidentielles multipartites sont prévues pour le 5 décembre 1993. Pour la première fois depuis bien longtemps, c'est-à-dire depuis la dernière campagne présidentielle de mars 1967¹, les populations ont le choix entre plusieurs candidats : O. Bongo du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir depuis 1967 et surtout d'autres candidats issus de l'opposition nouvellement formée². Mais cette première élection présidentielle dite libre est déjà contestée par la nouvelle opposition, regroupée au sein de la Convention des forces du changement (CFC), qui fait constater un certain nombre d'irrégularités. Pour ces élections présidentielles de 1993 comme pour celles à venir, les irrégularités constatées par l'opposition, mais aussi par les observateurs internationaux, avant, pendant et même après les élections, sont liées au recensement des électeurs, à la confection des listes électorales « non fiables », à la distribution des cartes d'électeurs, aux pièces d'identité « falsifiées », au démarrage tardif des opérations de vote, aux problèmes logistiques (urnes, isolements...), à l'existence des bureaux de vote « clandestins », au « bourrage » des urnes, à l'accès inégal des candidats aux médias et au déséquilibre des moyens financiers et matériels des différents candidats

¹ Elles consacrent la réélection de L. Mba à la présidence de la République. Mais il décède 8 mois plus tard, en novembre de la même année. Le mois suivant, en décembre, le Vice-président de la République, A. B. Bongo, lui succède.

² La charte des partis politiques est adoptée par l'assemblée nationale en mars 1991. Lors du scrutin présidentiel de 1993, l'opposant le plus redouté est le père P. Mba Abessole du Rassemblement National des Bucherons (RNB).

S'agissant de celles observées lors des élections présidentielles de 1993, l'historien N. Metegue N'Nah indique : « De fait, un véritable désordre régnait, sur l'ensemble du territoire, dans l'établissement des listes électorales et de la distribution des cartes d'électeurs » (2006 : 261). S'agissant particulièrement des listes électorales, il relève : « Le jour du scrutin, l'établissement des listes électorales était loin d'être terminé dans plusieurs centres, notamment à Libreville, où cette opération continua pendant le vote » (Metegue N'Nah 2006 : 261). Quant aux cartes d'électeurs, le juriste J-M. John-Nambo rapporte : « Les cartes d'électeurs, délivrées très tardivement, voire le jour même du scrutin ou pas du tout, ont fait l'objet d'un véritable trafic quand elles n'étaient pas simplement délivrées dans la confusion totale » (1994 : 134). D'autres irrégularités ont trait à l'ouverture tardive de nombre de bureaux de vote et à l'existence de bureaux de vote clandestins (Metegue N'Nah 2006 : 261).

Même si leurs conclusions sont toujours en faveur d'une organisation des élections globalement satisfaisante, les rapports des observateurs internationaux sont également un indicateur des irrégularités pendant le processus électoral. C'est le cas de celui de la mission d'observation de la Francophonie¹ qui, à propos de l'ouverture tardive des bureaux de vote², fait observer :

« La presque totalité des bureaux de vote de la commune de Libreville ont ouvert avec beaucoup de retard. Certains d'entre eux n'ont pu ouvrir qu'à 15 h, faute de personnel et/ou de matériel. Ces retards ont évidemment créé beaucoup d'attente de la part des électeurs, certains d'entre eux étant en file d'attente depuis 6 h du matin ».

Regroupée désormais au sein du Haut conseil de la résistance (HCR)³, l'opposition remet également en cause les secondes élections

¹ Rapport de la mission d'observation de la Francophonie à l'élection présidentielle du 5 décembre 1993 au Gabon.

² Outre l'ouverture tardive des bureaux de vote, le rapport indique des « irrégularités » dans la confection des listes électorales. Si l'administration reconnaît ces « erreurs », elle prétend que l'opposition aurait aussi « confectionné des listes électorales parallèles pour semer la confusion » et « lancé une vaste opération d'achat des récépissés pour empêcher les citoyens de retirer leurs cartes d'électeur et donc de contrôler le nombre d'électeurs ».

³ Formée par le CFC à l'issue des élections présidentielles de 1993, le Haut conseil de la République (HCR) se mue en Haut conseil de la résistance le 22 janvier 1994.

de décembre 1998. J. Békalé, directeur de campagne du candidat P. Mba Abessole, les qualifie de « mascarade électorale » :

« Nous avons assisté, dimanche dernier, à une mascarade électorale. Nous avons vu à Libreville comme ailleurs, les listes électorales sur lesquelles de nombreux électeurs n'ont pas pu trouver leurs noms, et une série de vrais faux passeports qui circulaient. Cela démontre à suffisance que le pouvoir en place ne veut pas de la transparence électorale (...) » (1998 : 6).

De même, pour D. Mbadinga, directeur de campagne de P. Mamboundou, ces élections sont entachées d'irrégularités :

« Le déroulement du scrutin a confirmé la fraude que nous avons dénoncée en son temps. Il a aussi confirmé les difficultés qu'ont eues les populations pour voter. Il a régné une ambiance de confusion totale qui a donné un taux d'abstention très élevé et une fraude plus que massive. Car, les réseaux de brigades anti-fraude que nous avons mises en place ont permis la saisie de plus de 400 faux passeports que nous avons remis aux observateurs internationaux (...). En outre, dans plusieurs bureaux de vote, il y avait des problèmes de logistique (...). Et, c'est d'ailleurs pourquoi nous avons demandé un report de la date du scrutin. Ces difficultés auraient été évitées si on avait accepté le principe du report » (1998 : 6).

Le candidat P.-A. Kombila évoque une situation « prévisible » :

« (...) nous avons assisté à une extraordinaire inflation du collège électoral. Ce qui signifie que les électeurs n'ont pas été informés de l'existence de ces cartes-là. Car, tantôt les gens étaient inscrits mais n'avaient pas de cartes, tantôt ils avaient des cartes mais n'étaient pas inscrits. C'est donc à une pagaille monstre que nous avons eu droit ! Mais, nous ne sommes pas étonnés car, nous savions déjà que de nombreux cercles d'influence, au Gabon comme à l'extérieur du pays, avaient décidé que le candidat Omar Bongo devait passer dès le premier tour » (1998 : 6).

Enfin, un autre candidat, P.-C. Maganga Moussavou, dénonce les mêmes griefs :

« A Mouila, il y a eu un problème au niveau des listes additives que nous avons décidé de ne pas prendre en compte. Car, comme vous le savez, le ministre de l'intérieur avait fait remarquer à tout le monde que les listes avaient été correctement faites. Et, si nous étions déjà à 595 000 électeurs, avec les listes additives nous serions arrivés à plus de 700 voire 800 000 électeurs. Ce qui dément la version du ministre de l'intérieur et montre

que les listes n'avaient pas été bien faites au départ. En décidant de ne pas tenir compte des listes additives, nous avons limité la fraude, la machination qui avait été mise en place. Autrement, l'opposition aurait été largement battue » (1998 : 6).

Ces irrégularités lors du scrutin de 1998 se résument, selon l'opposition, à la « manipulation des listes électorales », à la « fraude » (fausses pièces d'identité) et aux problèmes logistiques (isoloirs, urnes). Des « maux » récurrents, auxquels N. Metegue N'Nah ajoute ceux déjà relevés lors des élections de 1993, notamment le démarrage tardif des opérations électorales et l'existence de bureaux de vote clandestins :

« (...) une fois encore, la volonté populaire ne put s'accomplir. Tout partit, comme lors des scrutins précédents, de l'établissement des listes électorales qui se fit de la façon la plus antiréglementaire possible, à commencer par l'ouverture, durant quelques semaines seulement, d'un centre unique d'inscription pour Libreville et Owendo, soit plus de la moitié du collège électoral (...). Parallèlement, des bureaux d'inscription clandestins furent installés chez des particuliers à Libreville et dans les localités de l'intérieur du pays. Il y fut distribué des milliers de cartes d'électeurs et de fausses pièces d'identité (cartes nationales d'identité et surtout passeports). Tout cela se fit au su et au vu de tout le monde, sans qu'il y ait eu possibilité de confondre les indéclicats, tous protégés du régime en place » (2006 : 268-269).

Fait nouveau par rapport aux scrutins précédents, M. Leroy mentionne également des irrégularités relevant des campagnes électorales, notamment « l'organisation de banquets, de barbecues, qui peuvent attirer des voix de façon anormale vers un candidat. Parfois aussi des dépenses électorales excessives sont exposées par certains candidats ; elles appellent une sanction spécifique (...) » (1998 : 183). Or, cette campagne électorale de 1998 est déjà considérée comme « la plus animée de son histoire, la plus haute en couleur, la plus coûteuse, la plus américaine aussi », le candidat O. Bongo n'hésitant pas à étaler, au grand jour, sa puissance financière. S'agissant des banquets « prohibés », un journaliste indique : « (...) quand vers la fin de la campagne d'aucuns ont pensé que Omar Bongo était (...) à court d'argent, ils ont rapidement organisé un dîner de gala. Prix du couvert : entre 500 000 et 10 millions de F CFA. Recettes : 2,5 milliards de F CFA ! De quoi continuer à faire parler de « franc

électoral » et financer une flopée d'associations, aux contours politiques plutôt flous (...) » (Netou 1999 : 87). Si la loi électorale interdit tout financement extérieur ou « occulte » pendant les campagnes, elle reste muette sur le plafonnement des dépenses électorales et sur les sanctions spécifiques auxquelles s'exposent les contrevenants. L'opposition, souvent mal organisée et dépendant des financements publics¹, a du mal à faire jeu égal avec les candidats issus du pouvoir.

Lors des scrutins de 2005 et 2009, on ne relève aucune amélioration. Pire encore, le parlement abroge une disposition de la constitution qui aurait empêché O. Bongo de se représenter en 2005. L'opposition conteste également, pour ces élections de 2005, la décision de diviser le corps électoral en deux groupes, celui des civils et celui des forces de sécurité, les militaires étant obligés de voter dans leurs casernes, laissant présager une « manipulation des élections » par le candidat sortant (Metegue N'Nah 2006 : 318-319).

Le rapport de la mission d'observation de la Francophonie², lors du scrutin de 2005, relève ceci :

« Il convient (...) de relever l'ouverture tardive de nombreux bureaux de vote à travers tout le pays, un retard parfois très important – jusqu'à deux heures et plus - qui peut dissuader les électeurs venus très tôt de voter. La plupart du temps, ces retards étaient liés, soit à l'absence de certains matériels, en particulier les isolements, soit à la constitution tardive des bureaux de vote. Il convient de relever que le matériel permettant de monter les isolements n'est parfois jamais arrivé, conduisant les responsables des bureaux à improviser une installation plus ou moins conforme à la réglementation ».

Le rapport évoque également d'autres insuffisances :

« Les plaintes des électeurs, parfois relativement nombreuses, étaient le plus souvent liées à la confection des listes électorales et aux documents d'identité devant être présentés aux présidents des bureaux de vote pour voter. Certains électeurs disposaient de leur carte d'identité mais ils

¹ Les partis politiques reçoivent annuellement une subvention financière publique de 500 000 000 de F CFA et les candidats, le « franc électoral » pendant les campagnes.

² Rapport de la mission d'observation de l'élection présidentielle au Gabon : scrutin des 25 et 27 novembre 2005, p. 7.

n'étaient pas inscrits sur la liste ; le cas inverse s'est également présenté ».

Enfin, le rapport indique que « certains candidats disposaient de moyens financiers et matériels considérables pendant que d'autres ne pouvaient même pas mener une campagne électorale convenable, compte tenu de leur situation financière précaire ».

Comme lors des scrutins précédents, les griefs récurrents demeurent la confection des listes électorales, la « falsification » des pièces d'identité, l'ouverture tardive des bureaux de vote, les problèmes logistiques (urnes, isolements...), l'inégalité des moyens financiers et logistiques des candidats.

S'agissant des élections de 2009, le journal *Terra nova* relève que « la période qui a marqué la passation de pouvoir entre père et fils a (...) été marquée par des tensions sociales exacerbées, une ethnicisation du vote, et un processus électoral douteux » (2009 : 17). Le *Mémoire de la société civile* sur la situation sociopolitique du pays en 2009 émet également certaines critiques relatives à la « gestion de la campagne », à la « centralisation des résultats » et au « contentieux postélectoral » (2011 : 9). De même, le rapport de mission de la Francophonie¹ déplore des « anomalies avérées² » concernant la liste électorale, « l'ouverture de certains bureaux de vote (...) différée en raison de la mise en place tardive du matériel électoral et à l'absence des agents électoraux », mais aussi « la désorganisation et l'impréparation des agents électoraux ». Concernant les ressources dont disposent les différents candidats, il indique :

« Cette campagne a permis de constater, par ailleurs, qu'en dehors d'Ali Ben Bongo qui disposait de l'appui logistique du parti au pouvoir, et d'André Mba Obame visiblement bien préparé pour la circonstance, les autres candidats n'avaient pas de ressources humaines et financières nécessaires, ni même la logistique pour couvrir l'ensemble du territoire national. En ce qui concerne la couverture médiatique, l'on a pu noter que

¹ Rapport de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie : élections présidentielles du 30 août 2009 au Gabon.

² A titre d'exemple, la liste électorale comporte près de 120 000 doublons.

seuls les deux « challengers » disposaient des moyens de communication leur permettant de mener une campagne digne au niveau national »¹.

Un autre rapport des observateurs internationaux de la CEEAC² fait observer des « difficultés d'ordre organisationnel auxquelles les électeurs ont été confrontés », tout en exhortant les autorités à « faire preuve de rigueur dans la collecte et la proclamation des résultats, afin d'assurer la vérité des urnes ».

Au bout de la quatrième élection présidentielle, 16 ans après celle de 1993, les mêmes irrégularités sont encore observées, notamment l'ouverture tardive des bureaux de vote, les difficultés d'organisation, la gestion « non transparente » des élections, l'accès inégal aux ressources financières, matérielles et aux médias. La conséquence de ces irrégularités est le rejet systématique des résultats de ces scrutins.

1.2. De la publication des résultats

Les résultats des 4 scrutins, sans exception, sont remis en cause par l'opposition.

Tableau 1 : Résultats des élections présidentielles en 1993

Candidat	Parti	Suffrages (%)
Bongo Ondimba	PDG	51,2
Mba Abessole	RNB	26,5
Agondjo Okawé	PGP	4,8
Autres candidats (10)	Opposition	17,5
Total		100

Source : Résultats officiels des élections présidentielles de 1993 de la cour constitutionnelle.

A l'issue des premières élections pluralistes de 1993, sur 13 candidats, O. Bongo est élu au premier tour avec 51,2% des voix. Arrivé second avec 26,5% des suffrages, son principal rival, P. Mba Abessole, conteste les résultats. Ses partisans se mobilisent massivement, d'autant que « les Bûcherons ont une audience

¹ Rapport de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie : élections présidentielles du 30 août 2009 au Gabon.

² Déclaration préliminaire de la mission d'observation électorale de la CEEAC, Libreville, le 01 septembre 2009.

populaire indéniable dans les centres urbains » (Gaulme 1991 : 57). L'opposition dénonce un « coup d'état électoral » dont le scénario, selon N. Metegue N'Nah, se justifie parfaitement : « (...) il n'y avait aucun doute possible sur ce qui se passait : en cette fin de soirée du 9 décembre 1993 (...), on venait d'assister à l'ultime phase d'un scénario d'un coup d'Etat électoral de la plus parfaite facture. Après ce que l'on avait vécu lors des législatives de 1990, la jeune démocratie gabonaise venait encore d'être étranglée » (2006 : 264-265). Mba Abessole qui estime que Bongo lui a « volé la victoire » s'autoproclame président et forme un gouvernement parallèle. Le pays s'enlise dans une crise politique sans précédent.

Tableau 2 : Résultats des élections présidentielles en 1998

Candidat	Parti	Suffrages (%)
Bongo Ondimba	PDG	66,88
Mamboundou	UPG	16,54
Mba Abessole	RPG	13,20
Autres candidats (5)	Opposition	3,38
Total		100

Source : Décision n° 11/CC du 12 décembre 1998 portant proclamation des résultats de l'élection du président de la République du 6 décembre 1998.

Lors des élections de 1998, O. Bongo est opposé à 7 autres candidats. Bien que réunie au sein du HCR, l'opposition y va dispersée. O. Bongo est déclaré vainqueur dès le premier tour avec 66,88% des suffrages, le deuxième, P. Mamboundou, n'obtenant que 16,54% des voix. Bien entendu, ce dernier, mais aussi les principaux autres candidats, contestent ces résultats, appellent à l'organisation de « journées villes mortes » et déposent des recours en annulation auprès de la cour constitutionnelle, mais sans succès :

« Considérant que l'ensemble des griefs allégués n'étant pas retenus, en raison de ce que certains ne sont pas établis, tandis que d'autres, bien qu'établis, n'ont aucune influence déterminante sur les résultats du scrutin du 6 décembre 1998, il ya lieu de rejeter tous les recours intentés par Messieurs Pierre-Claver Maganga Moussavou, Pierre-André Kombila, Paul Mba-Abessole et Pierre Mamboundou (...). L'élection de Monsieur Omar Bongo en qualité de président de la République gabonaise, telle que proclamée par la Cour constitutionnelle le 12 décembre 1998, est

confirmée »¹.

Le climat politique se détériore notablement, conjugué à une crise sociale et économique aiguë, ainsi que nous le verrons dans la seconde partie.

Tableau 3 : Résultats des élections présidentielles en 2005

Candidat	Parti	Suffrages (%)
Bongo Ondimba	PDG	79,18
Mamboundou	UPG	13,61
Myboto	Indépendant	6,58
Autres candidats (2)	Opposition	0,63
Total		100

Source : Décision n° 31/CC du 1^{er} décembre 2005 portant proclamation des résultats de l'élection du président de la République des 25 et 27 novembre 2005.

Au terme du scrutin de 2005, l'opposition conteste une fois de plus la victoire d'O. Bongo, élu au premier tour avec 79,18% des suffrages, devant P. Mamboundou, arrivé encore en seconde position avec seulement 13,61% des voix. Troisième avec 6,58% de votants, Z. Myboto évoque des résultats « fabriqués » et dit avoir obtenu « plus de 40% des voix ». Les deux hommes indiquent des « fraudes massives du camp adverse, notamment par la substitution de faux procès-verbaux aux vrais » (Metegue N'Nah 2006 : 323). Ils introduisent des recours en annulation auprès de la cour constitutionnelle, mais une fois de plus, sans succès, comme en témoigne cette décision² déboutant P. Mamboundou : « La requête de Monsieur Pierre Mamboundou tendant à la contestation des résultats et à l'annulation de l'élection du président de la République des 25 et 27 novembre 2005 est irrecevable ». Une nouvelle crise éclate.

Il est aisé de constater que ces 3 premiers scrutins sont remportés par le candidat O. Bongo, avec des scores toujours plus confortables :

¹ Décision n° 1/CC du 20 janvier 1999 relative au contentieux de l'élection présidentielle du 6 décembre 1998.

² Décision n° 1/CC du 5 janvier 2006 relative à la requête de Monsieur Pierre Mamboundou tendant à l'annulation de l'élection du président de la République des 25 et 27 novembre 2005.

51,2%, 66,88% et 79,18%. Il décède le 8 juin 2009 à Barcelone en Espagne, après 42 ans de pouvoir, sans interruption.

Tableau 4 : Résultats des élections présidentielles en 2009

Candidat	Parti	Suffrages (%)
Ali Bongo	PDG	41
Mamoundou	UPG	25,60
Mba Obame	Indépendant	25,20
Autres candidats (20)	Opposition	8,20
Total		100

Source : Résultats officiels des élections présidentielles de 2009 de la cour constitutionnelle.

Le décès du président O. Bongo oblige les autorités à organiser des élections présidentielles anticipées. Comme on peut le lire dans le *Mémoire de la société civile* de 2009, le peuple espère, à travers cette élection capitale, deux principaux objectifs : premièrement, « mettre à la tête de l'Etat un homme ou une femme qui saurait l'écouter, le comprendre, capable d'insuffler un mouvement de développement harmonieux du pays dans un environnement de paix, de stabilité, de justice sociale et de liberté ; deuxièmement, « se réconcilier avec son élite politique et ses institutions à travers l'organisation d'une élection présidentielle libre et transparente conforme au principe constitutionnel qui guide notre république, à savoir « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (2011 : 11).

Les espoirs suscités par ces élections se traduisent par une forte participation des électeurs et la déclaration d'une trentaine de candidatures à ce scrutin anticipé d'août 2009. Mais, seuls 23 candidats sont retenus. A. Bongo Ondimba, candidat du PDG, succède à son père, élu au premier tour avec 41% des voix, devant l'éternel second, P. Mamoundou, crédité de 25,6% des suffrages. L'opposition conteste ces résultats. Pour le candidat A. Mba Obame, ancien ministre de l'intérieur d'O. Bongo, arrivé en troisième position avec 25,2%, ainsi que pour l'ancien premier ministre, J. Eyeghe Ndong, ces résultats sont « faux » (2009 : 6). Estimant être le vainqueur de cette élection, Mba Obame s'en remet à l'arbitrage de la

cour constitutionnelle. Mais, celle-ci valide plutôt l'élection d'A. Bongo. Une grave crise s'installe durablement dans le pays, certains analystes voyant en elle des relents ethniques et un « repli identitaire ».

La publication de ces résultats « falsifiés » constitue souvent le déclic à l'origine des violences dont les répercussions sur le plan socioéconomique, par exemple, permettent d'en mesurer l'intensité.

2. Violences et incidences socioéconomiques

Dans cette rubrique, nous montrons la manifestation de ces violences et leurs incidences socioéconomiques.

2.1. Les incidences sociales

Comment ces violences postélectorales vont-elles impacter les populations sur les plans de la santé, de l'éducation, de la survie et de la cohésion sociale ?

Au plan sanitaire, les violences postélectorales provoquent de nombreux blessés admis dans les structures hospitalières, mais aussi des pertes en vies humaines. La rue est le théâtre privilégié des affrontements. C'est la contestation de l'organisation des différents scrutins et des résultats qui oblige les partisans des candidats « lésés » de l'opposition à descendre dans la rue et à manifester souvent violemment. A ce propos, D. Kokoroko indique :

« Le contrôle populaire étant mis en échec par le phénomène partisan, il appartient à la société civile de l'exercer. Il se produit alors une sorte de désinstitutionnalisation du contrôle, car l'organe dont c'est la vocation de l'assurer est dépossédé de son attribution. C'est donc en dehors des institutions étatiques qu'il va désormais être assuré, au travers de l'action d'une société civile dynamique ou de manifestations de la rue » (2009 : 117).

Dès la veille de l'annonce des résultats, la tension est palpable. Celle-ci est exacerbée lorsque ces résultats tardent à être communiqués. Et quand ceux-ci sont connus, la rue est déjà envahie, se transformant en lieu de destructions et d'affrontements, notamment à Libreville et à Port-Gentil, les deux plus grandes villes du pays, occasionnant, par conséquent, de nombreux blessés et morts. Une

situation que l'on observe particulièrement lors des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. En effet, ces dernières, pour vaincre une résistance parfois farouche et rétablir l'ordre, sont obligées d'intervenir énergiquement, provoquant, paradoxalement, des blessés et des morts. Il est ainsi difficile de dissocier la violence contre l'Etat et la violence d'Etat. Au lendemain du scrutin de 1993, les forces de l'ordre « chargent » sur les sympathisants venus écouter P. Mba Abessole, président autoproclamé et les dignitaires du HCR au quartier Nzeng-Ayong à Libreville, faisant plusieurs blessés (Ndjimbi 1993 : 6). De même, une descente musclée de la gendarmerie à Bifoun dans le Moyen-Ogooué est à l'origine de nombreux blessés parmi les manifestants ayant érigé des barricades sur la nationale n°1 (Metegue N'Nah 2006 : 266). Au terme de la proclamation des résultats du scrutin de 2005, le journal *Echos du Nord* s'interroge sur les mobiles ayant conduit les forces de défense à tirer sur une population qui marche pacifiquement, de retour de la conférence de presse de leurs leaders P. Mamboundou et Z. Myboto, occasionnant également de nombreux blessés (Ename 2005 : 12). Enfin, à l'issue du dernier scrutin présidentiel, un journaliste français rapporte :

« L'armée a chargé et lancé des grenades lacrymogènes sur les candidats et sur la foule qui attendaient pacifiquement l'annonce des résultats. Les leaders politiques, dont Pierre Mamboundou et André Obame (...) ont été pris dans la bousculade (...). Paul-Marie Gondjout, secrétaire national de l'Union gabonaise pour la démocratie et le développement (UGDD), a été blessé au visage par une balle en caoutchouc (...) » (AFP 2009 : 5).

La plupart de ces blessés sont conduits dans les structures hospitalières de la place, sans que celles-ci ne soient pour autant débordées. Mais il arrive que l'on déplore les pertes en vies humaines. Une situation qui amène, par exemple, un journal de la place à intituler l'un de ses articles : « L'utilisation électorale de la chair à canon » (Melighé 1993 : 7). En effet, les journaux font état de personnes sacrifiées sur l'autel de la liberté, à l'exemple du jeune P.-A. Ondo Nguéma au carrefour Rio, lors du scrutin de 1993 :

« Vexé par la réponse qu'il estime arrogante du jeune Ondo, le caporal-chef, pris de colère, tente de saisir au collet l'infortuné en lui faisant un croc-en-jambe. Mais c'était sans connaître Ondo qui enverra notre soldat

au tapis avec son arme. C'est alors que, venant à la rescousse de son élément, le sous-officier au grade sergent-chef Ekang Obame, originaire de Minvoul, sautera du blindé, pistolet au poing et, à bout portant, videra froidement son chargeur sur notre jeune compatriote Ondo Nguéma Paul-Aristide. La première balle l'atteindra au cou, la seconde à l'œil gauche. Le moribond pouvait à la limite être sauvé si un service d'ambulance était dépêché sur les lieux. Or, la victime est restée près de 45 minutes gisant dans la marre de sang (...) » (Soghène 1993 : 6).

Au quartier PK 6 à Libreville, un Gabonais d'origine camerounaise est assommé mortellement à coup de pierre, pour son « militantisme tapageur au sein du parti au pouvoir » (Metegue N'Nah 2006 : 271). Signalons, enfin, la mort d'une femme enceinte, suite aux sévices corporels subis à Bifoun, après la descente musclée de la gendarmerie (Metegue N'Nah 2006 : 266). De même, lors des élections de 2005, un jeune homme est abattu, toujours au quartier PK 6 à Libreville, devant son domicile (Metegue N'Nah 2006 : 273).

S'agissant du bilan meurtrier du dernier scrutin, Port-Gentil en paye le plus lourd tribut. Avec un titre fort à propos, « Port-Gentil enterre ses morts », le journaliste J. Moulenda (2009 : 17) rapporte à son tour des faits poignants :

« Beaucoup de Portgentillais soutiennent (...) que le nombre de victimes peut atteindre le pic de vingt deux personnes. De fait, de nombreuses personnes seraient tombées sous les balles des forces de sécurité et de défense réquisitionnées pour rétablir l'ordre public gravement menacé dans la ville. Leurs corps auraient été déportés nuitamment extra-muros pour être ensevelis à la hussarde par des militaires ou jetés à la mer. Des allégations que réfutent les autorités, lesquelles ne reconnaissent que le chiffre de trois morts, à savoir Aimé Mbadinga Boulingui, Christian Onanga et Thierry Ndongo Mombo ».

En dépit de la guerre des chiffres, ces personnes sont mortes, à en croire le journaliste, dans des conditions atroces :

« D'après nos investigations, Christian Onanga était un déficient auditif. Il aurait été abattu froidement par les forces de défense et de sécurité dans une cour familiale, le 4 septembre à 16 h 32 au quartier Mini Prix. Il aurait reçu une balle au dos, qui a ensuite transpercé le ventre, l'envoyant ainsi *ad patres*. Son corps aurait été ensuite débarrassé par une ambulance du centre hospitalier régional de Ntchengué, qui faisait partie de l'escorte militaire. Thierry Ndongo Mombo, âgé de 17 ans, lui, aurait été abattu de

sang froid par des militaires au quartier Matanda, alors qu'il effectuait une balade vespérale en compagnie d'un congénère (...). Quant à Aimé Mbadinga Boulingui, 33 ans, il est tombé pour de bon au quartier Balise pendant qu'il bavardait avec des amis sur le trottoir. Les forces de sécurité et de défense opérant à bord d'un pick-up lui auraient logé une balle dans la tête. Il aurait rendu l'âme au moment où on le transportait à l'hôpital » (Moulenda 2009 : 17).

Il cite également d'autres victimes : U. Koumba, une jeune fille de 17 ans, abattue en plein jour et J. M. Bilonga, qui auraient péri sous les balles des soldats, avant que ces derniers ne « débarrassent illico presto leurs corps » pour les conduire vers une destination inconnue (Moulenda 2009 : 17).

La plupart des victimes rendent l'âme sur le « champ de bataille », faute de soins ou pour n'avoir pas été évacué d'urgence à l'hôpital.

Au plan éducatif, la période postélectorale n'est pas propice à la scolarité des apprenants. Officiellement, les établissements primaires, secondaires et supérieurs ne sont pas fermés¹. Mais, au regard de l'insécurité qui règne, les parents préfèrent garder leurs enfants à la maison. « Je préfère attendre que le calme revienne car je ne tiens pas à exposer la vie de mes enfants, d'autant que leur école est située loin de notre domicile », nous confie, par exemple, P. Ntsame². Certains chefs d'établissements sont parfois obligés de prendre des mesures conservatoires en fermant provisoirement leurs établissements afin de les mettre à l'abri des vandales. Ces mesures ont aussi pour but de sécuriser les enfants. Mais les troubles ne dépassent guère deux semaines. Toutefois, des « stratégies »³ sont déployées afin que les programmes soient respectés et que les examens se tiennent dans les délais. Ces violences postélectorales n'ont pas encore occasionné l'exode des réfugiés ayant abandonné l'école pour chercher asile ailleurs.

Les violences postélectorales mettent également en péril la survie des populations. Le sabotage, le vandalisme et l'insécurité qu'ils

¹ A l'exception des dernières élections présidentielles tenues au mois d'août 2009, donc pendant la période des vacances scolaires.

² P. Ntsame, 60 ans, institutrice retraitée, entretien du 10 septembre 2013 à son domicile de Lalala à Libreville.

³ Entre autres mesures, les chefs d'établissements et les enseignants proposent aux élèves des séances de rattrapage.

engendrent empêchent aux populations de vaquer à leurs occupations quotidiennes et professionnelles, les obligeant à user de stratégies pour survivre. En effet, les manifestants s'en prennent systématiquement aux équipements collectifs et autres biens privés ou publics. Deux types d'actes sont généralement perpétrés : le sabotage et le vandalisme. Le sabotage consiste à saccager, par exemple, des véhicules en stationnement ou à les incendier, mais surtout les stations-essence, prises toujours pour cibles, comme en 1993 :

« La station Total Fina, dont les locaux sont situés au boulevard Bessieux, a été cassée (...) par des jeunes excités. Toutes les précautions prises par le personnel de l'établissement en évacuant l'immeuble à l'arrivée des vandales, n'ont pas suffi à épargner la station qui a été mise à sac : vitres et autres objets volant en éclat (...), tandis que les pompes ont été déboulonnées et tordues (...); les marcheurs se sont ensuite rués sur la station Pizo Shell, qui jouxte Super-Gros (...); les casseurs ont terminé leur opération de destruction systématique en s'attaquant au pompes, qu'ils ont désossées ou arrachées de leur socle » (Ndjimbi 1993 : 6).

Les stations-service Pizo-Shell d'Akébé-Poteau et celle du carrefour IAI¹ ne sont également pas épargnées ; au moins 4 stations-essence sont détruites. Au cours des élections ultérieures (1998, 2005 et 2009), d'autres stations, à Libreville, sont saccagées : PK 5, PK 7, Cosmopark....

Certains édifices subissent le même sort. Après l'annonce des résultats du scrutin de 2009, la prison centrale est prise d'assaut. Nombre de bureaux, dont celui du directeur, sont saccagés. De nombreux détenus en profitent pour s'évader, à l'exception de 45 d'entre eux qui choisissent de ne pas profiter de cette occasion, de peur d'aggraver leurs cas. Plusieurs documents importants sont également emportés par les fuyards (Mihindou 2009 : 10).

Les incendies sont aussi légion. Le spectacle le long des artères est souvent désolant : pneus, véhicules en stationnement et même immeubles en feu. S'agissant des édifices, nous avons l'exemple de la direction générale de la sécurité pénitentiaire située au quartier Cocotiers, entièrement incendiée à l'issue du scrutin de 1993 (Assoumou-Mombey 1993 : 6). Au terme du dernier scrutin, les

¹ Le quartier doit son nom à un établissement d'enseignement supérieur à vocation sous-régionale qu'il abrite : l'Institut africain d'informatique (IAI).

exemples les plus emblématiques sont le consulat de France, la cité des cadres supérieurs de l'entreprise pétrolière Total Gabon, ainsi que le foyer Roger Buttin, un centre sportif et social appartenant également à Total Gabon (Louetsi 2009 : 10). Il s'agit, cette-fois, d'une attaque ciblée contre les intérêts de la France, ancienne puissance colonisatrice, soupçonnée d'intelligence avec « l'ennemi », le pouvoir en place. A Libreville également, des manifestants véhiculent ce sentiment « anti-Français », comme le rapporte l'Agence France presse (AFP) : « C'est la France qui a imposé Ali Bongo aux Gabonais, car nous ne l'avons jamais élu (...) » ; « On en a marre de ces Français, il faut les chasser, les tuer (...) » (2009 : 3).

Les actes de vandalisme ou de pillage concernent généralement les magasins et boutiques qui sont défoncés et, en quelques minutes, vidés de leur contenu. Il semble même que certains magasins soient ciblés d'avance, notamment à Port-Gentil : « Alors que le ministre de l'intérieur, Jean François Ndongou, n'avait pas encore fini de rendre public le verdict sanctionnant le scrutin présidentiel de dimanche, un vent de violence a soufflé sur certains coins de la cité pétrolière où un certain nombre de résidents en furie se sont pris aux commerces qu'ils ont vraisemblablement ciblés » (Mihindou 2009 : 10).

Aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil, les grands magasins sont souvent la cible des pillards. Les échoppes des Syro-libanais ne sont pas épargnées, ainsi que les marchés. Au lendemain de l'élection de 1993, les marchés d'Oloumi et d'Akébé-Plaine à Libreville sont entièrement pillés (Diop 1993 : 2). Il en est de même du grand marché de Port-Gentil après le scrutin de 2009 (Mihindou 2009 : 10).

Devant un tel climat d'insécurité, la réaction des autorités ne se fait pas attendre. Elles décrètent généralement un « couvre-feu », notamment à Libreville et Port-Gentil, et déploient les forces de défense dans les points névralgiques. Au point que la ville ressemble à une cité assiégée, où ne circulent que les chars et les véhicules militaires, comme le constate, à l'issue du dernier scrutin, un journaliste français à Libreville : « Rideaux baissés, portes closes, rues désertes : Libreville s'est muée en ville morte pour l'annonce des résultats de la présidentielle gabonaise émaillée d'incidents, laissant le champ libre à des blindés, camions ou 4x4 des dispositifs militaires »

(AFP 2009 : 3). Un dispositif sécuritaire qui est pourtant loin de rassurer les populations :

« (...) le grouillement habituel du centre-ville et de sa périphérie a laissé planer hier, une crainte encore perceptible sur des éventuels débordements. Plusieurs stations-service sont restées fermées, ainsi que deux des plus importants établissements bancaires du pays, la BICIG et l'UGB¹. L'important dispositif sécuritaire n'a sans doute pas totalement rassuré les populations qui se sont difficilement levées pour vaquer à leurs occupations habituelles. A Nkembo, Cocotiers, Derrière la prison... les commerces gérés par les ressortissants étrangers sont pour la plupart, restés cadennassés (...) » (Mihindou 2009 : 8).

Il règne donc dans les grands centres urbains un climat d'insécurité. Redoutant les débordements à venir dès l'annonce des résultats, les populations préfèrent se terrer chez elles. Pour cela, elles prennent quelques précautions, en s'approvisionnant suffisamment en vivres afin de pouvoir survivre plusieurs jours, comme c'est le cas des Librevillois en 1993 :

« Pour ne pas être pris de court, les habitants de Libreville, hantés par le spectre des affrontements tribaux, ont déferlé vers les surfaces de vente, petits ou grands magasins, bistrot et Supergros, pour s'approvisionner en vivres frais, denrées alimentaires, boissons, et autres marchandises. Une manière de faire face à une éventuelle pénurie qui pouvait intervenir durant cette période de troubles » (Ella 1993 : 7).

La même psychose est visible lors du dernier scrutin : « Jamais (...), on aura vu les Librevillois s'approvisionner avec autant de frénésie en produits alimentaires (...), ces dépenses inhabituelles se justifieraient par la nécessité de se constituer des réserves, dans l'hypothèse de la survenue de troubles consécutifs à la proclamation du scrutin présidentiel de dimanche dernier » (Kombile Moussavou 2009 : 8).

Enfin, les violences postélectorales fragilisent la cohésion sociale, d'une part entre les populations locales, de l'autre, entre ces dernières et les étrangers. En effet, les populations s'affrontent également entre elles. La rixe est inévitable entre les partisans « lésés » et ceux qui

¹ Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG) et Union gabonaise de banques (UGB).

savourent bruyamment la victoire de leur « élu ». A Libreville, il n'est pas souhaitable, en cette période, de circuler ou résider dans certains quartiers « chauds » comme Nkembo, Cocotiers ou Rio : la terreur y est telle que nombre de personnes sont prises pour cibles dans une sorte de « chasse à l'homme ». Au quartier Nkembo, un jeune militant du PDG est molesté par les partisans de P. Mba Abessole, au terme du scrutin de 1993 : « Mon habitation a été saccagée par mes propres frères du quartier appartenant à l'autre bord politique. Mécontents d'avoir perdu les élections, ils s'illustrent par des actes de terreur, voire de pillage car ils ont emporté mon poste téléviseur (...) », nous dit C. Oyono¹. Certains membres de la communauté ethnique au pouvoir sont également inquiétés. C'est le cas de P. Kalima², « victime, sa famille et lui d'intimidations de la part des populations autochtones », lors du dernier scrutin à Port-Gentil.

Les personnalités et les populations étrangères ne sont pas épargnées. Au terme du scrutin de 1993, A. Labrèche, secrétaire à l'Ambassade du Canada, en fait les frais à Rio : son véhicule, sous plaque diplomatique, est lapidé ; il y est extrait de force et molesté, tout en lui proférant des menaces de mort. Grâce à l'intervention des forces de défense, il regagne son domicile, mais fortement commotionné (Ndjimbi 1993 : 6). A Cocotiers, où réside une forte communauté étrangère, des ressortissants équato-guinéens sont pris à partie, sous prétexte que le président T. Obiang Nguéma aurait envoyé un avion chargé de troupes armées pour aider O. Bongo à se maintenir au pouvoir. Malgré le démenti apporté formellement et aussitôt dans les médias par l'Ambassadeur de ce pays au Gabon, les exactions ne peuvent être évitées (Ndjimbi 1993 : 6).

Même si la cohésion sociale est fragilisée, subsiste néanmoins un élan de solidarité de la part de certaines personnes. C'est le cas de quelques Librevillois qui viennent spontanément au secours des sinistrés portgentillais lors des élections présidentielles de 2009. Il s'agit d'un collectif d'associations de la capitale qui apporte son soutien à près de 500 personnes économiquement faibles, notamment

¹ C. Oyono, 27 ans, mécanicien, militant du PDG, entretien du 12 septembre 2013 à son domicile de Nkembo à Libreville.

² P. Kalima, 45 ans, fonctionnaire des Eaux et forêts, en service à Port-Gentil en 2009, entretien du 15 mars 2013 à Libreville.

les veuves, les orphelins, les filles-mères et les personnes du troisième âge, en leur offrant des produits alimentaires de consommation courante (Louetsi 2009 : 10). Ces violences politiques ont également des répercussions sur le plan économique.

2.2. Les incidences économiques

L'insécurité, le sabotage et le pillage ont inévitablement des répercussions économiques. Celles-ci se résument à la baisse de l'activité économique, aux pertes matérielles et financières et à l'inflation.

S'agissant de la baisse de l'activité économique, en période de troubles et d'insécurité, les entreprises privées et publiques, les administrations, les commerces, les banques, les stations-service... tournent au ralenti ou ne fonctionnent pas du tout. Une situation engendrée par le fait que le principal agent économique, l'homme, pour des raisons compréhensibles, ne peut se rendre à son lieu de travail. Les travailleurs préfèrent rester eux en attendant le retour de l'accalmie. Les commerçants par exemple, pour la plupart expatriés, n'osent pas défier les manifestants autochtones dont la furie a souvent des relents xénophobes, préférant garder boutiques closes et rouvrir le plus tard possible.

Cette baisse de l'activité économique engendre des pertes matérielles et financières énormes. Les propos qui suivent traduisent l'état de désolation dans lequel se trouvent certains commerçants à la suite des troubles postélectorales : « Les commerçantes étaient effondrées. Se tenant la tête à deux mains, l'une d'elle, d'origine béninoise, avait le souffle coupé (...) » ; « Toute la marchandise de sa boutique ayant été emportée, le gérant de Gaboprix constate, presque hébété, le spectacle navrant (...) » (Diop 1993 : 2).

Faisant le bilan des pertes de la dizaine de jours de quasi-paralysie de l'activité économique suite aux émeutes du scrutin de 1993, la Confédération patronale gabonaise (CPG) estime à plusieurs centaines de millions de francs CFA partis en fumée. Selon elle, les dégâts se divisent en deux parties : les pertes directes et les pertes indirectes. La première catégorie concerne les pertes d'exploitation subies par les entreprises et les autres structures de production ou de vente. La

société Gaboprix est la plus touchée, 24 de ses succursales ayant été pillées rien qu'à Libreville. Selon le Secrétaire général de la CPG, E. Messersmitt, ces pertes sont partagées entre l'entreprise et son assureur (Ndemezo'o-Essono 1993 : 7). L'un des gérants, aujourd'hui à la retraite, rapporte :

« Ce fut un véritable cauchemar. Au lendemain de la proclamation des élections présidentielles de 1993, les émeutiers se dirigèrent vers mon magasin, au petit matin. Ils défoncèrent portes et fenêtres malgré les verrous et dévalisèrent tout le contenu, y compris la recette journalière de deux millions conservée dans le coffre. Au total, les pertes matérielles et financières s'élèvent à plusieurs centaines de millions de F CFA »¹.

Les pertes indirectes ont trait aux entreprises ne pouvant effectuer leurs activités pendant cette période de violences. C'est le cas, par exemple, des taxis-dont la quasi-totalité est conduite par les expatriés et qui préfèrent rester chez eux-, des stations-service qui ne peuvent fonctionner normalement, des sociétés forestières qui n'arrivent plus à assurer le transport du bois sur Libreville, du fait de nombreux barrages érigés sur les routes, des restaurants et des salles de cinémas, en raison du « couvre-feu » (Ndemezo'o-Essono 1993 : 7). A cet effet, B. Nlep, ancien taximen d'origine camerounaise, nous confie :

« J'ai connu les troubles consécutifs aux élections présidentielles de 1993. A cette époque, j'étais taximan. J'ai fait une semaine sans travailler à cause de l'insécurité, notamment pour nous les étrangers. Avec des recettes journalières de 20 000 F CFA en moyenne avant les émeutes, j'ai donc eu un manque à gagner de près de 150 000 F CFA. Heureusement, je travaillais à mon compte. Mais, j'ai dû puiser dans mes économies pour faire vivre ma famille »².

La situation est encore plus difficile pour son collègue, S. Koné, d'origine ivoirienne :

« Je n'oublierai jamais ces troubles de 1993 à Libreville. Sans doute les plus graves que le Gabon ait connus. Pendant deux semaines, le taxi est resté garé. Mais mon patron, c'est-à-dire le propriétaire de la voiture, m'exigeait la recette journalière de 15 000 F CFA. Il a fallu donc que je

¹ E. Mbadibubala, 59 ans, ancien gérant de Gapoprix à la retraite, entretien du 14 septembre 2013 à Libreville.

² B. Nlep, 58 ans, ancien taximen d'origine camerounaise, entretien du 13 septembre 2013 à Libreville.

lui verse plus de 200 000 F CFA. J'ai dû emprunter cette somme à mes frères pour sauvegarder mon emploi (...) ».

Les témoignages de ces deux taximen illustrent bien l'importance des pertes financières engendrées par la baisse de l'activité économique en période de troubles.

Après les émeutes qui secouent Port-Gentil à l'issue du dernier scrutin, les autorités tiennent à rassurer les populations. Le gouverneur T. Nkouoni demande aux résidents de vaquer à leurs occupations comme par le passé et invite les opérateurs économiques à la sérénité, « dans la perspective de l'évaluation par une instance ad hoc des pertes subies, et éventuellement de leur dédommagement » (Mihindou 2009 : 10). Le ministre de l'Intérieur, J. F. Ndongou, se rend personnellement dans la cité pétrolière confirmer la venue imminente d'une « mission d'évaluation des dégâts afin que le gouvernement en prenne la mesure et envisage des formes de dédommagements » (Afanou Edembé 2009 : 10). J. Hounsinou¹, opérateur économique sinistré d'origine béninoise à Port-Gentil nous dit n'avoir jamais été dédommagé jusqu'à ce jour. Selon certains analystes, la ville ne va pas se remettre de si tôt de ces pertes inestimables (Mihindou 2009 : 10). Selon eux, ce désastre est le pire que connaisse la ville : « Port-Gentil qui avait commencé à amorcer son processus de développement depuis les années 2000 (...) est retombée dans un désastre sans précédent » (Louetsi 2009 :10).

Qu'en est-il de l'impact de ces violences postélectorales sur les trois piliers de l'économie gabonaise que sont le bois, le pétrole et les mines ? Nous avons déjà signalé l'existence de barrages susceptibles de paralyser le bon fonctionnement des entreprises forestières et retarder quelque peu les délais de livraison du bois. Les propos de ce cadre d'une grande entreprise forestière de la place sont assez illustratifs :

« Les nombreux barrages routiers, pour la plupart fantaisistes, occasionnent un manque à gagner important pour l'entreprise. Car il faut non seulement satisfaire les « coupeurs de routes » véreux, tout en sachant qu'il est difficile, voire impossible d'arriver au port d'Owendo où doit se

¹ J. Hounsinou, 41 ans, commerçant à Port-Gentil en 2009, entretien du 11 avril 2013 à Libreville.

faire la livraison. Le fait de ne pas pouvoir honorer les commandes à temps est également préjudiciable pour la trésorerie de la société »¹.

Le fait que le port ne soit pas approvisionné en grumes, même pendant une courte période, a inévitablement une incidence sur les exportations journalières². Même si les statistiques journalières font défaut, une analyse des chiffres annuels des *tableaux de bord de l'économie gabonaise* permet d'observer une instabilité de celle-ci.

Tableau 5 : Production et exportation du bois en période électorale (m³)

	1997	1998	1999
Production	2775	2164	2908
Exportation	2673	1762	2315

Source : D'après les données fournies par les *tableaux de bord de l'économie* (1997-2002).

La production et le volume des exportations du bois sont en baisse en 1998, année électorale, comparativement à 1997 et 1999.

Tableau 6 : Production et exportation du pétrole en période électorale (millions de tonnes)

	1997	1998	1999	2004	2005	2006
Production	18,4	17,5	15,6	13,4	13,3	11,9
Exportation	15,5	16,7	14,5	12,7	12,4	11,2

Source : D'après les données fournies par les *tableaux de bord de l'économie* (1997-2006).

Il en est de même pour le pétrole dont la production et les exportations décroissent en 1998 et 2005, années électorales, par rapport aux années antérieures et postérieures. Les mines ne sont pas épargnées car en 2009, année du dernier scrutin présidentiel, la

¹ R. Robin, 51 ans, cadre commercial d'origine française à l'entreprise forestière Rougier, entretien du 10 septembre 2013 à Libreville.

² La mesure interdisant l'exportation du bois n'intervient qu'à la suite de l'élection d'Ali Ben Bongo en 2009.

production et les exportations, d'après les *tableaux de bord de l'économie*, sont respectivement de 1992,06 milliers de tonnes et 2146,94 milliers de tonnes, contre 3247,8 milliers de tonnes et 3100,1 milliers de tonnes l'année précédente.

La conjoncture internationale dont la concurrence du bois asiatique, l'épuisement interne des gisements de pétrole et des mines, sont régulièrement les causes avancées pour justifier la baisse de la production et des exportations. Les violences postélectorales ne contribuent-elles pas également à expliquer cette situation ?

Enfin, la conséquence immédiate de la destruction des commerces et du pillage est la pénurie des produits, elle-même à l'origine de la flambée des prix. Une situation que vivent, par exemple, les Librevillois, après les émeutes postélectorales de 1993 :

« Les Librevillois paient aujourd'hui les frais des destructions de magasins par la horde de pillards qui a dévasté la capitale au lendemain de l'élection présidentielle (...). Les commerçants qui ont particulièrement souffert de ces violences aveugles, prennent maintenant leur revanche sur les consommateurs. Ils organisent la pénurie des produits alimentaires et des boissons et appliquent, en retour, des prix ne tenant pas compte de la mercuriale. Les Librevillois, confrontés à une demande supérieure à l'offre, n'ont pas d'autres solutions que de « raquer ». Tout étant donc vendu plus cher qu'avant, ils se font « racketter » (Ella 1993 : 1).

Tableau 7: Impact des violences postélectorales sur les prix à Libreville en 1993

Produit	Prix initial (F CFA)	Prix nouveau (F CFA)	Taux d'inflation (%)
Paquet de manioc	1000	2000	100
Kg de poisson	350	875	150
Pain	90	150	66,6
Paquet de sucre	550	800	45,45
Bière Régab	250	350	40
Bière Guinness	400	650	62,5
Petit vin	600	800	33,5
Grand vin	800	1200	50

Source : D'après les données fournies par N. Taylor Ella (1993 : 7).

Selon les données du tableau V, la moyenne du taux d'inflation est

de 68,5%, une aubaine pour les commerçants, mais un véritable goulot d'étranglement pour les consommateurs. Le détail donne les vertiges, d'autant que les prix de certains produits de base comme le poisson et le manioc vont du simple au double, voire plus. Devant cette inflation inquiétante, la direction générale des prix et des enquêtes économiques, chargée de faire respecter la mercuriale, promet « aller en guerre contre tous ceux qui se mettent en travers de la loi » et « mettre un terme à ces pratiques illicites » (Ella 1993 : 7). Mais ces mesures, difficilement applicables sur le terrain, ne restent qu'au stade des intentions.

Au climat politique déjà morose, se greffe une crise sociale et économique sans précédent, notamment avec la dévaluation du franc CFA qui intervient au lendemain des élections, le 11 janvier 1994. Véritable facteur aggravant, elle contribue à réduire, et de façon considérable, le pouvoir d'achat des populations. En effet, elle provoque une brusque flambée des prix, ceux-ci étant quasiment multipliés par deux : la baguette de pain ordinaire passe de 90 F à 125 F CFA, le sac de riz de 50 kg de 10 000 francs environ à 13 500 F CFA, le kg de poisson de 1000 F à 1300 F CFA (Metegue N'Nah 2006 : 276). Les populations, étranglées, font face à une double inflation : celle consécutive aux élections présidentielles de 1993, puis l'autre, issue de la dévaluation du franc CFA en 1994.

La situation semble être identique au terme des élections présidentielles de 1998 et 2005, même si nous ne disposons pas de statistiques. Selon C. Mengué, une ancienne commerçante à Libreville, les prix de certains produits peuvent doubler, voire tripler : « Lors des élections présidentielles de 1998 et 2005, j'étais encore commerçante au marché de Nkembo. Pendant les troubles, le ravitaillement devenait difficile et la marchandise rare, à cause de l'insécurité. Il m'est arrivé de vendre mon poisson frais deux à trois fois plus cher »¹.

Au terme du dernier scrutin également, on observe le même phénomène : une pénurie des produits et une inflation, notamment à Port-Gentil : « (...) les populations commencent à craindre la disette

¹ C. Mengué, 62 ans, ancienne commerçante au marché de Nkembo à Libreville, entretien du 10 septembre 2013 à son domicile de Lalala.

dans les tout prochains jours si rien n'est fait pour traquer et arrêter les meneurs des actes de violence. A côté de cette situation qui se dessine (...), on fait face à une flambée des prix due à la rareté des produits de consommation courante. Et comme en pareille circonstance, la surenchère s'installe » (Louetsi 2009 : 10). Dans les mêmes termes, un autre journaliste rapporte : « Un malheur n'arrivant jamais seul, les autres commerces qui ont survécu aux pillages ont revu les prix à la hausse, en raison de la forte demande enregistrée au lendemain des troubles. Il en est de même pour les vendeurs des produits vivriers comme le poisson, la banane et le manioc » (Moulenda 2009 : 10).

Tableau 8 : Impact des violences postélectorales sur les prix à Port-Gentil en 2009

Produit	Prix initial (F CFA)	Prix nouveau (F CFA)	Taux d'inflation (%)
Plat de restaurant	3000	3500	16,66
Paquet de manioc	6000	8000	33
Bâton de manioc	600	900	50
Poisson braisé	1000	1500	50
Carte de recharge	1000	1500	50
Sac de taro	35000	55000	57
Taxe hôtelière journalière	500	1000	100
Régime de banane	8000	18000	125

Source : D'après les données fournies par Moulenda (2009 : 10), Mihindou (2009 :10) et Louetsi (2009 : 10).

D'après les données du tableau VI, le taux moyen d'inflation est de 60%, sensiblement voisin de celui de 1993 à Libreville (68,5%). Alors que les autres produits se situent autour de 50% d'augmentation, le fait le plus spectaculaire est la taxe hôtelière et le prix du régime de banane qui passent du simple au double, voire plus.

Ces incidences socioéconomiques sont d'intensité variable, d'une élection présidentielle à l'autre. A l'analyse des faits, ces répercussions semblent plus importantes lors des premier et dernier scrutins, lesquels vont susciter auprès des populations, un réel espoir d'une alternance démocratique et pacifique. Mais ces attentes ne vont pas être satisfaites.

Conclusion

Nous concluons notre réflexion avec ces propos de l'universitaire togolais R. Dussey : « Lorsque les dirigeants africains ne sont pas suffisamment tenus de rendre compte, que les régimes ne sont pas transparents, qu'il n'existe pas de système adéquat de contrôle du pouvoir et qu'il n'y a pas de moyens pacifiques de remplacer ceux qui sont au pouvoir, les pays présentent des dangers évidents de violence » (2008 : 74). Nous venons encore de le vérifier à propos du Gabon : les 4 scrutins organisés en 1993, 1998, 2005 et 2009 ne sont que des « parodies d'élection présidentielle » (John-Nambo 1994 : 133-139). Le pouvoir en place semble toujours légitimer la célèbre leçon électorale de l'ancien président congolais, Pascal Lissouba, à savoir : « On n'organise pas les élections pour les perdre » (Kokoroko 2009 : 115).

Les élections ne jouent plus leur rôle principal, celui de permettre au peuple de choisir librement ses élus, en l'occurrence son président de la République ; elles ne sont plus un instrument de contrôle et de sanction du pouvoir par les populations. Au contraire, le système leur impose la « réélection » *ad vitam aeternam* du candidat au pouvoir (Fouchier 2009), avec l'onction, semble-t-il, de la cour constitutionnelle et même des observateurs internationaux.

Dès lors, tous les « ingrédients » semblent réunis pour que le pays bascule à chaque fois dans la violence, érigée, de fait, en institution. En effet, à défaut de pouvoir ébranler la pérennité du pouvoir en place, toute possibilité d'alternance étant désormais illusoire, la rue devient la seule alternative possible pour les populations « lésées ». Aussi, quelques heures suffisent-elles pour que l'on déplore déjà le lourd bilan de ces violences, notamment sur le plan socioéconomique : insécurité, pillages, pertes en vies humaines, etc.

Faut-il le rappeler, les élections sont « l'une des poutres maîtresses de tout régime démocratique » (Kokoroko 2009 : 115). Malgré une organisation encore chaotique, l'Afrique ne peut s'y soustraire. Mais pendant combien de temps encore la violence, sur le continent, restera le palliatif contre les pouvoirs autoritaires ?

Sources et bibliographie

1. Sources

1.1. Sources orales

Hounsinou Victor, 41 ans, commerçant à Port-Gentil en 2009, entretien du 11 avril 2013 à Libreville.

Kalima Pierre, 45 ans, fonctionnaire des Eaux et forêts, en service à Port-Gentil en 2009, entretien du 15 mars 2013 à Libreville.

Koné Sylla, 49 ans, ancien taximan d'origine ivoirienne, entretien du 12 septembre 2013 à Libreville.

Mbadibubala Etienne, 59 ans, ancien gérant de Gapoprix à la retraite, entretien du 14 septembre 2013 à Libreville.

Mengué Cécile, 62 ans, ancienne commerçante au marché de Nkembo à Libreville, entretien du 10 septembre 2013 à son domicile de Lalala.

Nlep Bonaventure, 58 ans, ancien taximen d'origine camerounaise, entretien du 13 septembre 2013 à Libreville.

Ntsame Perrine, 60 ans, institutrice retraitée, entretien du 10 septembre 2013 à son domicile de Lalala à Libreville.

Oyono Célestin, 27 ans, mécanicien, militant du PDG, entretien du 12 septembre 2013 à son domicile de Nkembo à Libreville.

Robin Roger, 51 ans, cadre commercial d'origine française à l'entreprise forestière Rougier, entretien du 10 septembre 2013 à Libreville.

1.2. Documents officiels

Décision n° 1/CC du 20 janvier 1999 relative au contentieux de l'élection présidentielle du 6 décembre 1998.

Décision n° 1/CC du 5 janvier 2006 relative à la requête de Monsieur Pierre Mamboundou tendant à l'annulation de l'élection du président de la République des 25 et 27 novembre 2005.

Décision n° 11/CC du 12 décembre 1998 portant proclamation des résultats de l'élection du président de la République du 6 décembre 1998.

Décision n° 31/CC du 1^{er} décembre 2005 portant proclamation des résultats de l'élection du président de la République des 25 et 27 novembre 2005.

Déclaration préliminaire de la mission d'observation électorale de la CEEAC, Libreville, le 1^{er} septembre 2009.

Loi n° 07/96 du 12 mars 1996, portant dispositions communes à toutes les élections politiques République Gabonaise.

Rapport de la mission d'observation de la Francophonie à l'élection présidentielle du 5 décembre 1993 au Gabon.

Rapport de la mission d'observation de l'élection présidentielle au Gabon : scrutin des 25 et 27 novembre 2005.

Rapport de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie : élections présidentielles du 30 août 2009 au Gabon.

1.3. Périodiques

Assoumou-Mombey T., 1993 : « La direction générale de la sécurité pénitentiaire incendiée par des voyous », *L'Union*, n° 5072, 20 décembre 1993, p. 6.

Békalé J., 1998 : « Une mascarade électorale », *L'Union*, n° 6972, 8 décembre, p. 6.

Ella N. T., 1993 : « Flambée des prix à Libreville », *L'Union*, n° 5069, 17 décembre, p. 7.

Kombila P.-A., 1998 : « Une situation prévisible et prévue », *L'Union*, 6972, 8 décembre, p. 6.

Kombile Moussavou J., 2009 : « Ruée sur les denrées alimentaires », *L'Union*, n° 10112, jeudi 3 septembre, p. 8.

Louetsi C., 2009 : « Elan du cœur d'un collectif d'associations de Libreville envers les Portgentillais », *L'Union*, n° 110137, mercredi 30 septembre, p. 10.

Louetsi C., 2009 : « Trois jours de folie : pénible situation pour les Portgentillais », *L'Union*, n° 10117, lundi 7 septembre, p. 10.

Maganga Moussavou P.-C., 1998 : « Un vote utile », *L'Union*, 8 décembre, p. 6.

Mbadinga D., 1998 : « Des résultats partiels satisfaisants », *L'Union*, n° 6972, 8 décembre, p. 6.

Mihindou M.S., 2009 : « La ville comme un vaste champ de ruine », *L'Union*, n° 10116, pp. samedi 5 et dimanche 6 septembre, p. 10.

- Moulenda J., 2009 : « La flambée des prix : conséquence des émeutes », *L'union*, n° 10134, samedi 26 et dimanche 27 septembre, p. 10.
- Moulenda J., 2009 : « Port-Gentil enterre ses morts », *L'union*, n° 10131, mercredi 23 septembre, p. 17.
- Ndemezo'o-Essono J., 1993 : « Plusieurs centaines de millions de francs CFA partis en fumée », *L'Union*, 21 décembre, p. 7.
- Netou I.-T., 1999 : « Gabon. Sous les flonflons électoraux, la maturité politique », *Jeune Afrique économie*, n° 234, 4-17 janvier, p. 87.

2. Bibliographie

- Bangoura D., 1997. « Etat et sécurité en Afrique », *Les avatars de l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 221-238.
- Diop M., 1993. « Deux marchés urbains victimes de pillage », *L'Union*, n° 5073, 21 décembre, p. 2.
- Dussey R., 2008. *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, Paris, Jean Piccolec.
- Fouchier V., 2009. « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du personnel », *La démocratie en Afrique, Pouvoirs*, Revue trimestrielle publiée avec le concours du Centre national du livre, n° 129, pp. 127-137.
- Gaulme F., 1991. « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, n° 43, pp. 50-62.
- Guèye B., 2009. « La démocratie en Afrique : succès et résistance », *La démocratie en Afrique, Pouvoirs*, Revue trimestrielle publiée avec le concours du Centre national du livre, n° 129, pp. 5-26.
- John-Nambo J.-M., 1994 : « Parodie d'élection présidentielle au Gabon », *Politique africaine*, n° 53, pp. 133-139.
- Kokoroko D., 2009 : « Les élections disputées : réussites et échecs », *La démocratie en Afrique, Pouvoirs*, Revue trimestrielle publiée avec le concours du Centre national du livre, n° 129, pp. 115-125.
- Leroy M., 1998 : « Le contentieux répressif en matière électorale et la lutte contre la fraude », *Aspects du contentieux électoral en Afrique*, Actes du séminaire de Cotonou, 11-12 novembre.
- Metegue N'nah N., 2006 : *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, l'Harmattan.